

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 FEVRIER 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 02 février à 17 heures 45, le Conseil Municipal de la Commune de MASSAY, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, Salle des Actes, sous la Présidence de Monsieur Dominique LEVEQUE, Maire.

Présents : LEVEQUE Dominique - PESKINE Jacques - CORNOT Gaëlle - Louis CHIPAUX - Marion MEUNIER - TOUBOUL Didier - THEVENIN Sandrine – Jean-Louis BOUGERET - Joël METIVIER - BITAUD Nicolas - Yvette MERSEY - CIDALE Jean-Charles

Absent(e)s excusé(e)s : Rémi BEGIN donne pouvoir à Marion MEUNIER
Karine BARBIER, Michel LEPLAT

Secrétaire de séance : Gaëlle CORNOT

Lecture du procès-verbal de la précédente réunion.
Le Conseil Municipal approuve.

1. Révision des loyers 2024 – Mandat de gestion Val de Berry

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide d'appliquer une révision des loyers pour 2024, conformément à la réglementation en vigueur et dans la limite de la variation annuelle de l'IRL du 2ème trimestre 2023, soit 3.50% :

Adresse	Loyer Max actualisé au 01/01/2024	Loyer applicable au 01/01/2024	Loyer mensuel Applicable au 01/02/2024	Loyer m2/SU pratiqué au 01/01/2023	Loyer mensuel pratiqué au 01/02/2023
13, rue Gourdon 9026 0013	5.191470	5,191470	249,19 €	5,016069	240,77 €
13, bis rue Gourdon 9026 1013	5.191470	4,662959	205.17 €	4,505274	198.23 €
13, ter rue Gourdon 9026 2013	5.191470	5,097322	356.81 €	4,924949	344.75 €
1, rue des Forges 9026 3001	4.181009	3,896559	565.00 €	3,764791	545.89 €
1A, rue Pasteur 9026 0001	5.982426	5.428089	252.62 €	5,244530	244.08 €
1B, rue Pasteur 9026 1001	5.982426	5.428089	290.95 €	5,244530	281.11 €
1C, rue Pasteur 9026 2001	5.982426	5.428089	386.15 €	5,244530	373.10 €
3, rue Pasteur 9026 0003	6,100422	5,705268	272.14 €	5,512336	262.94 €
3, Av. Maréchal Foch 9026 1003	3,286918	3,286918	448.37 €	3,175833	433 22 €

Pour	13
Contre	
Abstention	

2. Subvention SC MASSAY – Remboursement factures EDF

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient d'attribuer une subvention au SC MASSAY d'un montant de 3 662.67 € correspondant à la prise en charge des factures d'électricité.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide d'accepter la proposition de subvention 2024 au SC Massay pour un montant de 3 662.67 €.

Pour	13
Contre	
Abstention	

3. Convention 30 Millions d'Amis – Chats errants

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, donne son accord :

- **Pour signer** le renouvellement de la Convention avec 30 Millions d'Amis pour la campagne de stérilisation 2024 pour 25 chats errants.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents utiles à ce dossier.

Pour	13
Contre	
Abstention	

4. Campagne 2024 pour les chats errants – Convention avec les Pattounes du Cher

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, donne son accord :

- **Pour signer** la Convention 2024 avec les Pattounes du Cher pour la gestion de 25 chats errants sur la Commune,
- **Soutenir** l'action de cette association et lui allouer une subvention de 350,00 €
- **Autoriser** Monsieur le Maire à signer tous les documents utiles à ce dossier.

Pour	13
Contre	
Abstention	

5. Vente de la Cne de Massay à M. BRESSE – Maison 9 Impasse Grand Maison

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de délibérer sur la vente de la Commune de Massay à M. BRESSE pour le bien situé 9 Impasse Grand Maison pour la somme de 22 000,00 €, étant précisé que la provision sur frais d'actes sera à la charge de l'acquéreur.

Pour	13
Contre	
Abstention	

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, donne son accord pour la vente de la Commune à M. Bresse d'une maison d'habitation située 9 Impasse Grand Maison pour un montant de 22 000,00 € conformément au protocole d'accord joint en annexe ; autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents y afférents.

6. Identification des zones d'accélération des EnR

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de délibérer sur l'identification des zones propices à l'accueil d'installations de production d'Energies Renouvelables sur le Territoire de Massay.

Pour	10
Contre	
Abstention	3

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de valider la liste d'identification des zones propices à l'accueil de production d'EnR sur le Territoire de Massay, jointe en annexe.

7. Télérelève compteurs d'eau et pré localisateurs de fuites - Véolia

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de délibérer sur la proposition de Véolia concernant la fourniture et pose de modules de télérelève de compteurs d'eau et également de pré-localisateurs de fuites.

Pour	13
Contre	
Abstention	

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de valider le devis VEOLIA concernant la fourniture et pose de modules de télérelève de compteurs d'eau et également de pré-localisateurs de fuites pour un montant de : 132 066 € HT, autorise Monsieur le Maire à établir un plan de financement, solliciter toutes les subventions nécessaires et signer tous les documents y afférents.

8. Renouvellement des membres de la Commission de Contrôle des listes électorales

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, valide la liste des membres de la Commission de Contrôle des listes électorales comme indiqué ci-dessous :

- Louis CHIPAUX
- Didier TOUBOUL
- Nicolas BITAUD
- Yvette MERSEY
- Michel LEPLAT

Pour	13
Contre	
Abstention	

9. Avenant n° 3 au mandat de gestion Val de Berry - Retrait de logements

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de délibérer sur l'Avenant n°3 au mandat de gestion pour faire suite au retrait de logements situés : 13, 13 Bis et 13 Ter Rue Gourdon de Givry (3 logements), 1 rue des Forges et 3 Avenue du maréchal Foch.

Pour	13
Contre	
Abstention	

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, valide l'Avenant n° 3 relatif au retrait de logements joint en annexe et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents y afférents.

10. Plan de financement pour travaux de rénovation du Terrain d'Honneur à Massay

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, valide le Plan de financement pour les travaux de rénovation du Terrain d'Honneur tel que présenté, autorise Monsieur le Maire à solliciter un Fonds de Concours d'un montant de 2 165.00 € HT à la CdC Vierzon-Sologne-Berry et signer tous les documents y afférents.

Pour	12
Contre	
Abstention	1

Coût des Travaux – devis Ets Galliot	4 330.00 € HT	5 196.00 € TTC
Fonds de concours (50%)		
CdC Vierzon-Sologne-Berry	2 165.00 € HT	2 598.00 € TTC
Commune de Massay (50 %)	2 165.00 € HT	2 598.00 € TTC

11. Paiement facture de la Clinique des Aubépines à Vierzon – Chats errants

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de délibérer sur la facture n° 322694 de la Clinique Vétérinaire des Aubépines à Vierzon pour un montant de 370.00 € TTC dans le cadre de la campagne des chats errants.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré,

- **Valide** la facture n° C 322694 d'un montant de 370.00 € TTC au profit de la Clinique vétérinaire des Aubépines à Vierzon dans le cadre de prestations relatives à la campagne des chats errants,
- **Autorise** le paiement de cette facture,
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires.

Pour	12
Contre	
Abstention	1

12. Plan de Financement pour Travaux d'Aménagement Paysager de la place de la gare

Monsieur le Maire propose de délibérer sur le plan de financement relatif au projet de Travaux d'aménagement Place de la Gare à partir des éléments fournis par M. Chemiere, Architecte Paysagiste DPLG afin de solliciter rapidement des subventions au titre du LEADER, du FOND VERT, de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et la CdC Vierzon-Sologne-Berry. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une végétalisation d'environ 2 000m²

Honoraires de la Mission de MO	6 500,00 € HT
Travaux d'aménagement	342 233,00 € HT

Pour	12
Contre	
Abstention	1

Total : **348 733,60 € HT** **418 479,60 € TTC**

LEADER	30 000,00 € HT
ETAT - Fond Vert	200 912,42 € HT
Agence de l'Eau Loire Bretagne	44 765,55 € HT
CdC Vierzon-Sologne-Berry	3 200,00 € HT

A la charge de la Commune 20% **69 855,03 € HT** **69 746.60 € TVA 20%**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, valide le plan de financement tel que présenté ci-dessus.

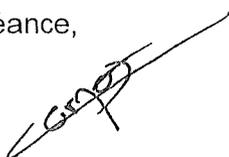
Informations et questions diverses :

- Fête Médiévale
- Ouverture de l'Agence Postale Communale
- Peinture à la cantine de l'école
- Dépoussiérage dans l'abbaye

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à : 19 heures 30

Prochain Conseil Municipal : le **vendredi 05 avril 2024 à 17h45**

Gaëlle CORNOT
Secrétaire de Séance,



Dominique LEVEQUE
Le Maire
Maire
78120

